

Figaro Magazine, du 13.09.

FOCUS

## COMMENT SAUVER LES ÉGLISES EN PÉRIL

La fondation pour la sauvegarde de l'art français lance une collecte nationale pour réparer le petit patrimoine religieux. Première étape le 20 septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

Par Charles Jaigu



**E**n 2023, devant la collégiale gothique Notre-Dame de Semur-en-Auxois, Emmanuel Macron, a lancé une collecte nationale pour sauver « 5 000 églises » dans les communes de moins de 2 000 habitants. Avec une belle désinvolture, il a annoncé que 200 millions d'euros de dons étaient attendus. Deux ans plus tard, ce sont seulement 2 millions qui ont été levés par la Fondation pour le patrimoine. L'élan provoqué par l'incendie de Notre-Dame n'a donc pas ruiselé vers le « long manteau d'Églises » souvent célébré dans les meetings. C'est ce que nous dit Jean-Michel Leniaud, inspecteur général des Monuments historiques. « Il y a en France un stock de 45 000 édifices du culte, le plus important après les châteaux, et dans l'ensemble il est en très mauvais état, car depuis 1905 l'État et les collectivités ont fait le minimum. » Car si la loi de 1905 dit que l'entretien des lieux de culte est à la charge des mairies, elle ajoute que l'appréciation du moment pour le faire est facultative. La plupart des mairies ont donc procrastiné ce devoir théorique, et elles ont préféré répondre à d'autres urgences. Certaines régions sont plus touchées que d'autres. « Dans l'Yonne, de nombreux édifices construits dans la période gothique sont trop grands et trop chers à restaurer pour les communes », relève Leniaud. Mais le mal s'est insinué sur tout le territoire, et d'innombrables mairies font face à des lieux de culte qui frôlent la mise en péril et le risque d'accident. « A bout d'un moment, les pierres se vengent », conclut Michel Laniaud, qui souligne qu'en un tel cas, « le coût du chantier est bien plus élevé

que si un effort régulier de rénovation avait été fourni. » « Sans doute serait-il utile de changer la loi pour rendre l'entretien obligatoire et non facultatif », observe-t-il. Car finalement, c'est bien la politique de l'indifférence qui prévaut. Il arrive même que les maires obtiennent l'accord des autorités cléricales pour détruire une église. Dans la France sécularisée, les fidèles ne pèsent pas lourd. En général, on y construit un parking à la place.

## CRÉER UN ENGOUEMENT

C'est la Fondation pour la sauvegarde de l'art français\* qui a été mandatée pour relancer la collecte en déshérence. Très connaisseuse de ces édifices ruraux, elle a accepté de relever un défi difficile. Elle ouvrira lors des Journées européennes du patrimoine un vote par internet dans les 13 régions françaises, pour élire dans chacune d'elles trois lieux de culte susceptibles d'être aidés par une campagne de dons. Les montants donnés seront déductibles des impôts à 75 %. « A une époque où on protège scrupuleusement les chauves-souris et les hannetons, protégeons aussi la beauté des édifices qui sont considérés par le conseil d'État comme des éléments du patrimoine commun », s'élève Olivier de Rohan, le président de la Fondation depuis plus de vingt ans, et par ailleurs l'un des artisans du sauvetage du Musée de la marine à Paris.

Peu connue du grand public, cette fondation est gérée au cordeau grâce au legs de l'historienne du patrimoine Aliette de Maillé. La richissime aristocrate, proche d'André Malraux, a demandé que le produit de sa fortune placée soit consacré au sauvetage des petites églises rurales. Plus d'un million d'euros sont distribués chaque année en toute discrétion. Cette fois-ci, le défi est bien plus large. Il s'agit de redonner aux Français l'envie de sauver leurs clochers. Peut-être se souviendront-ils de l'affiche de François Mitterrand en 1981 qui ne fut pas pour rien dans le succès de sa campagne. « Nous voulons recréer un engouement, et pour cela les habitants doivent redécouvrir des lieux de culte qu'ils ne connaissent plus », conclut Lionel Bonneval, directeur de la Fondation. La PQR – presse quotidienne régionale – sera largement sollicitée. « Nous aidons déjà les écoles à faire des visites d'Églises avec des classes d'élèves qui n'y ont jamais été », note-t-il. L'élan qui anima jadis Mérimée et Viollet-le-Duc n'est plus. Pourtant, il y a péril en la demeure. Elles brûlent et nous regardons ailleurs...

\* Sauvegardeartfrancais.fr